



DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE PONTEVES

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

DU PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2. REGLEMENT GRAPHIQUE

(extrait)



Révision du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du Conseil Municipal du 9 septembre 2015
Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du.....1^{er} juillet 2019
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du.....29 janvier 2020
Modification simplifiée approuvée par délibération du Conseil Municipal du.....13 novembre 2024



Zone



Secteur



Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)



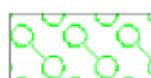
Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert



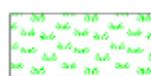
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.



Patrimoine bâti à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural



Espace Boisé Classé



Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques : zone humide.



Lit mineur



Lit moyen



Lit majeur



Ruisseaulement sur les piémonts

Atlas des zones inondables



